

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 4 décembre 2020

LE DÉPARTEMENT A LANCÉ SON PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE

Les premières chutes de neige sont arrivées, le Département de l'Isère a déployé ses chasse-neiges. Chaque année, il mobilise 9 millions d'euros, 300 agents et 100 employés saisonniers pour déneiger et palier au verglas sur l'ensemble du réseau routier départemental isérois.

La viabilité hivernale, un enjeu majeur

L'Isère est particulièrement confrontée au verglas et à la neige en hiver avec ses 4 680 km de routes départementales, dont 800 km situés à plus de 1000 mètres. Le plan d'intervention de « viabilité hivernale », actif du 15 novembre au 15 mars, permet d'offrir des conditions de circulation et de sécurité maximales aux Isérois.

Il repose sur 4 principes : la hiérarchisation du réseau, la définition des conditions de circulation, un engagement de résultats sur un niveau de service pour chaque type de routes, une veille permanente.

Parce qu'il n'est pas possible lorsqu'il neige d'intervenir partout en même temps, il convient d'organiser les moyens disponibles et de prioriser les interventions. Le Département a donc hiérarchisé son réseau routier en fonction de la situation géographique (plaine ou montagne) et des enjeux de desserte (accès aux pôles d'activité, hôpitaux, collèges). Cette hiérarchisation associe à une catégorie de route un niveau de services, et y affecte les moyens humains et matériels nécessaires.

Pour chacune des catégories de routes, le Département s'engage sur un niveau de service. Il définit pour cela 4 conditions de circulation de référence : de la route parfaitement praticable avec une chaussée « au noir » jusqu'à la route recouverte d'une épaisse couche de neige fraîche. La durée de retour à des conditions de circulation de référence peut varier en fonction d'une situation météo « normale » ou « exceptionnelle ».

Un hiver particulier

Cet hiver, le Département doit aussi prendre en compte la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui peut aussi toucher les agents. Pour ce faire, il a d'ores et déjà prévu un plan de continuité si des conditions météorologiques difficiles venaient s'ajouter à des absences. Remplacer un agent des routes n'est pas chose facile au regard de la complexité de ce métier. Le Département a donc misé sur la solidarité entre les territoires pour mutualiser les ressources de manière organisée à l'échelle départementale.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans ce contexte, le niveau de service pourrait ne pas être aussi optimal que lorsque tous les agents sont présents. Toutefois, une vigilance particulière sera portée sur le réseau routier principal et sur les routes supportant des transports scolaires.

Dans le cas où le service passerait en mode dégradé, les maires isèrois seraient avertis en amont de sa mise en place sur le réseau routier.

Bien s'informer grâce à Itinisère

Toutes les informations utiles liées aux conditions de circulation et à l'état des routes en période hivernale sont accessibles sur <u>www.itinisere.fr</u> / au 0820 08 38 38 (service à 0,12€ et prix d'un appel). Les usagers peuvent s'abonner gratuitement à un service d'information qui les alertera par sms en cas de problèmes spécifiques sur l'itinéraire routier qu'ils auront renseigné ou sur la desserte en transports scolaire d'un établissement par exemple.

Les services du Département rappellent 7 conseils de prudence pour rouler en hiver :

Avant de prendre la route :

- Consulter les prévisions météorologiques
- S'équiper en pneus d'hiver
- Vérifier le bon état du véhicule

Sur la route :

- Allumer les feux de croisement
- Réduire la vitesse
- Eviter toute manœuvre brutale
- Faciliter le travail des engins de déneigement du Département

Voir vidéo sur l'intervention des agents de l'Isère pour assurer la viabilité hivernale



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



- « En Isère, la neige et le verglas font partie de notre quotidien en hiver. C'est pourquoi chaque année, systématiquement, le Département déploie son plan de viabilité hivernale afin de sécuriser les routes et les trajets des Isérois. La sécurité, votre sécurité, est notre priorité », explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.
- « Cette année, plus qu'une autre, nous devrons nous adapter aux conditions météorologiques mais également aux aléas de cette crise sanitaire qui peut nous amener à manquer de personnels. Le Département, comme il l'a fait jusqu'ici dans toutes ces compétences, l'a prévu et s'adaptera pour assurer la sécurité de tous », ajoute Bernard Perazio, Vice-président en charge de la voirie.